

juillet 2013

Jette Info

n° 210



19

15 août 2013
Retro Jette



22

21 juillet 2013
Drach' National

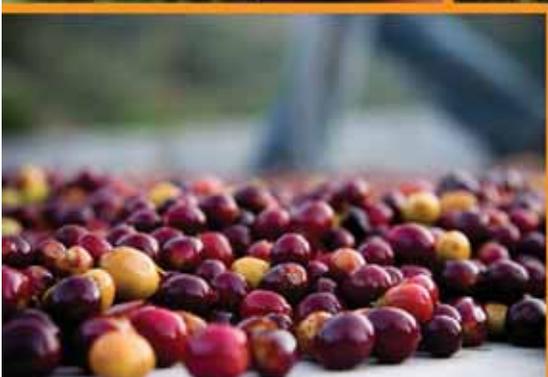


23

Jusqu'au 20 septembre
Apéritif musical sur la place
Cardinal Mercier



Jette, commune du commerce équitable



Jette fait désormais partie des « Communes du commerce équitable ». Notre commune a été récompensée pour ses efforts en la matière. Via une série de mesures concrètes, Jette contribue à l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs du Sud et des producteurs durables du Nord. Une réponse à la demande de produits équitables, locaux et durables.

Concrètement, Jette promeut le commerce équitable via diverses actions : déjeuner durable, paniers bio, groupes d'achats solidaires, journées veggie, ... En combinaison avec des actions de sensibilisation, ces initiatives constituent la base de notre nouveau label « Communes du commerce équitable ».

Découvrez
tous les détails

12 & 13

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmaster
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



Jette, fière commune du commerce équitable

Notre commune peut désormais fièrement afficher le label « Communes du commerce équitable ». Qu'est-ce que cela signifie ? Ce label récompense nos efforts en la matière. Via diverses actions concrètes et campagnes de sensibilisation, nous contribuons à l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs du Sud et des producteurs durables du Nord. La solidarité Nord-Sud occupe ces dernières années une place importante dans l'agenda politique. J'entends certains d'entre vous se dire : « Est-ce vraiment une priorité pour les communes qui traversent une période financièrement difficile ? ». Je le dis franchement : Oui, nous pouvons faire ce choix dans nos achats communaux. Ce n'est pas parce que notre pays, ses communes et ses habitants traversent une crise financière que nous devons oublier la solidarité. Les agriculteurs et les populations du Sud vivent souvent dans des conditions précaires. Dans les situations critiques, ils essayent de garder la tête hors de l'eau et de survivre. En menant certaines actions spécifiques, nous essayons de changer cela. Pas pour soulager nos consciences, mais pour permettre à ces gens, qui se battent chaque jour pour préserver leurs familles de la misère, de mener une existence digne. Le déjeuner fairtrade, les paniers bio, les groupes d'achats solidaires, les journées veggie, ... Ces petites initiatives ont contribué à l'obtention du label « Communes du commerce équitable ».

Vous pouvez vous aussi apporter votre contribution à un monde plus solidaire. Ça ne demande pas d'efforts démesurés et ce n'est pas si compliqué. Préparer un délicieux repas avec des produits équitables, déguster une bonne tasse de café, passer chez Oxfam pour dénicher un petit cadeau d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, ... Tous ces gestes contribuent aux revenus équitables des agriculteurs et artisans, à l'emploi, à la justice sociale, ...

Les produits comme le thé, le jus de fruits, le vin, le chocolat, le café, ... ont un effet magique. Ils sont non seulement délicieux, mais ils réchauffent également le cœur.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be

**Horaires des services
communaux : juillet et août**

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel, 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Tous les services : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h. Pas d'ouverture en soirée le jeudi en juillet et en août.

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
- Tél.: 02.423.12.11

Espace public, Gestion du Territoire (Urbanisme), Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018



Hervé DOYEN,
bourgmestre
LBJ

- Sécurité et Contrat de sécurité
 - Coordination et Affaires générales
 - Tutelle CPAS
 - Contrats de quartier
 - Communication et Information
- ✉ hdoyen@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.19



Geoffrey LEPERS,
1^{er} échevin
MR-Open VLD

- Enseignement francophone
 - Finances
 - Propreté publique
 - Tourisme
 - Informatique et Nouvelles technologies
 - Anciens combattants
 - Charroi communal
- ✉ glepers@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Bernard VAN NUFFEL,
2^{ème} échevin
Ecolo-Groen

- Espace public
 - Patrimoine communal
 - Gestion de l'Énergie (Utilisation rationnelle de l'Énergie, Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique, ...)
- ✉ bvannuffel@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.08



Benoît GOSSELIN,
3^{ème} échevin
LBJ

- Prévention
 - Sports
 - Accueil extrascolaire et Kids' Holidays
 - Personnel
 - Infrastructures biculturelles
- ✉ bgosselein@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05



Claire VANDEVIVERE,
4^{ème} échevine
LBJ

- Etat civil – Démographie
 - Affaires sociales
 - Égalité des chances – Intégration – Personne handicapée
 - Environnement
 - Qualité du service aux citoyens
- ✉ cvandevivere@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.05

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 29 mai 2013.

Un avis sur le plan régional de stationnement

Lors de la séance du mois de mai 2013, les membres du conseil communal ont rendu un avis détaillé sur le Projet de Plan Régional de Politique de Stationnement (PPRPS) du gouvernement bruxellois. Suite à l'enquête publique, la Région a procédé à quelques adaptations dans son projet de plan de stationnement et l'a envoyé aux 19 communes pour leur permettre de donner leur avis. Elles avaient 2 mois pour rendre leur verdict. Dans l'avis qu'elle a rendu, la commune de Jette s'est dite favorable à un plan de stationnement régional et à une harmonisation des règles entre les 19 communes, mais elle a cependant relevé quelques faiblesses dans le projet de la Région.

La commune estime que ce PPRPS manque d'ambition et regrette qu'il n'incite pas à une utilisation rationnelle de la voiture. Jette rappelle l'importance

d'encourager l'utilisation des transports publics et du vélo et insiste sur la nécessité d'implanter un parking de dissuasion à l'entrée de Bruxelles. Un deuxième point soulevé par la commune concerne la problématique du stationnement en soirée et durant le week-end que n'aborde pas assez le plan régional. Jette propose d'encourager des initiatives comme la mise à disposition de certains parkings pour les riverains en dehors des heures d'utilisation, ceux de certains bureaux ou grandes surfaces par exemple. Dans son avis, le conseil communal demande également que la Région réfléchisse à la meilleure façon de matérialiser les différentes zones réglementées et que le même système soit utilisé pour toutes les communes. Jette déplore enfin que le PPRPS n'aborde pas la problématique du stationnement illégal et des sanctions pour les véhicules munis de plaques étrangères et qui sont en infraction.

Espérons que le gouvernement de la Région de Bruxelles-capitale tiendra compte de ces remarques et des avis fournis par les autres communes pour proposer un plan de stationnement harmonieux et adapté aux besoins des Bruxellois.

La prochaine séance du conseil communal se tiendra au mois de septembre 2013 à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous trouverez l'ordre du jour de chaque conseil sur le site www.jette.be en cliquant sur « séance conseil » sur la page d'accueil. Le contenu complet de l'assemblée du conseil est publié au même endroit le jour suivant.



Paul LEROY,
5^{ème} échevin
LBJ

- Culture francophone (+Académie, Bibliothèque, ...)
 - Seniors francophones
 - Activités bicommunautaires
 - Familles et Petite enfance, Jeunesse francophone
 - Santé
 - Urbanisme
- ✉ pleroy@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.03



Bernard LACROIX,
6^{ème} échevin
LBJ

- Vie économique et Commerce
 - Animations
 - Emploi
 - Terrains et immeubles à l'abandon
 - Cultes
- ✉ blacroix@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.03



Brigitte GOORIS,
7^{ème} échevine
Open VLD-MR

- Enseignement néerlandophone
 - Jeunesse néerlandophone
 - Culture néerlandophone, Affaires néerlandophones
 - Seniors néerlandophones
- ✉ bgooris@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.34



Christine GALLEZ,
8^{ème} échevine
Ecolo-Groen

- Mobilité
 - Habitat / Logement
 - Développement durable
 - Agenda 21
 - Relations Nord/Sud
- ✉ chgallez@jette.irisnet.be
☎ 02.423.12.09

Le collège des bourgmestre et échevins 2013-2018

A votre service

CPAS

Présidente : Brigitte De Pauw



Rue de l'Eglise
Saint-Pierre, 47
Secrétariat : 02.422.46.11
Service social : 02.422.46.75

Société de logements sociaux Foyer jettois

Président : Benjamin Goeders

Essegem 3 –
Rue Jules Lahaye, 282
Tél : 02.478.38.35
(8h30-12h/13h30-17h)
Permanences des services administration, comptabilité et service social : lundi de 9 à 12h et mardi de 13h30 à 16h30

Agence Immobilière Sociale de Jette

Président : Joseph Amisi

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye, 288
Tél : 02.421.70.90

Agence locale pour l'Emploi de Jette

Président : Didier Paternotte

Rue Léon Theodor, 204
Tél : 02.421.65.00



Horaires d'été de l'administration

Pendant les mois de juillet et d'août d'autres horaires sont d'application pour les services communaux. Ces horaires valent aussi bien pour les services situés dans La Maison communale (chaussée de Wemmel 100) que pour les services Cadre de vie (rue Léon Theodor 108). Tous les services seront accessibles en juillet et août du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h. A l'exception du service Gestion du Territoire (Urbanisme) qui est fermé le mardi.

L'administration communale ne sera donc pas ouverte les jeudis soir de juillet et août.

Heures d'ouverture de l'administration en juillet et août : tous les services seront ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 14h.

A l'exception du service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi.

Un nouveau bâtiment au cimetière de Jette

Espace de recueillement familial et nouveaux locaux pour le personnel

La commune de Jette a inauguré le 20 juin un nouveau bâtiment dans le cimetière. Cette construction unique en son genre a été étudiée dans le triple but d'offrir de nouveaux locaux au personnel communal, de mieux répondre aux besoins des familles endeuillées et de répondre aux normes de bâtiment exemplaire.

Constitué d'une structure en bois et en verre lui donnant un aspect moderne, le nouveau bâtiment du cimetière de Jette se divise en 2 parties. La partie arrière remplace les anciens locaux administratifs et techniques et se compose de deux étages comprenant des bureaux et différents locaux pour les travailleurs. La partie avant du bâtiment se compose, au centre, d'une baie vitrée circulaire et d'un espace mis à disposition des familles lors des inhumations.

En tant que « projet d'éco-construction exemplaire », le bâtiment a reçu une prime de la Région. Les matériaux utilisés pour la construction sont écologiques et le bâtiment classé basse énergie est parfaitement isolé et étanche à l'air. Il est équipé d'une citerne de récupération des pluies et de panneaux solaires.

Informations : Eric Groenen – 02.423.13.25 – egroenen@jette.irisnet.be



Local d'accueil pour les familles endeuillées

Un lieu de recueillement pour le dernier au revoir est désormais à disposition des familles au cimetière de Jette. Muni d'une sphère en verre, il relie symboliquement la terre au ciel. Dorénavant, le dernier au revoir, accompagné éventuellement d'une petite cérémonie, se fera en ce lieu. Le local a été pensé pour offrir les meilleures conditions possibles au recueillement. L'emplacement exact de la sépulture sera communiqué aux familles directement après la cérémonie par le responsable du cimetière ou par l'entrepreneur de pompes funèbres. Elles pourront donc s'y recueillir après l'inhumation. Les proches qui, pour des raisons personnelles ou culturelles, souhaitent accompagner le cercueil à son dernier emplacement, pourront toujours le faire.

Le règlement d'occupation du local d'accueil est disponible au service de l'Etat civil de l'administration communale (chaussée de Wemmel, 100).

Enquête sur les procédures de publicité-concertation Jette est parmi les meilleurs élèves

L'asbl Inter-Environnement Bruxelles défend les intérêts des comités d'habitants en Région bruxelloise. En 2012, elle a réalisé un état des lieux de l'application des procédures d'enquêtes publiques en matière d'environnement et d'urbanisme dans les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette enquête lui a permis de dégager les bonnes pratiques en la matière. Jette fait partie des bons élèves et se classe en deuxième position.



Enquêtes publiques en ligne

Retrouvez toutes les enquêtes publiques en cours à Jette, ainsi que les avis de la Commission de concertation, sur le site internet de la commune www.jette.be, rubrique « Habitat et urbanisme ».

Classée juste après la commune d'Auderghem (76%) et juste avant la Ville de Bruxelles (71%), Jette a obtenu le résultat très satisfaisant de 74%. Dans les autres communes, il reste encore des efforts à faire en matière de communication, d'accès aux dossiers et de délais.

La procédure de publicité-concertation

Les communes bruxelloises sont soumises à une procédure de publicité-concertation en matière d'urbanisme et d'environnement. Cela signifie qu'elles doivent consulter la population pour toutes les demandes de permis d'urbanisme, de lotir et d'environnement, ainsi que pour les nouveaux projets urbanistiques proposés par les pouvoirs publics. Cette procédure se déroule en 4 étapes :

- L'affichage d'un avis d'enquête qui informe du projet et des détails pratiques de la consultation et de la concertation.
- L'ouverture d'une enquête publique pendant laquelle les habitants peuvent consulter le dossier et adresser leurs remarques.
- L'organisation d'une réunion de la Commission de concertation ouverte à tous et qui, à l'issue de discussions, rend un avis sur le projet.

- L'envoi du dossier au fonctionnaire régional délégué qui remet, lui aussi, un avis avant que le collège des bourgmestre et échevins ne prenne la décision finale.

Jette dans le trio de tête

En comparaison aux autres communes qui ont répondu à l'enquête, Jette obtient un très bon score de 74%. Tout comme d'autres communes, Jette pourrait, selon l'asbl, envisager de réduire ses coûts, d'allonger le délai de ses enquêtes publiques et de communiquer encore plus sur les enquêtes en cours, notamment via le Jette Info et l'organisation de réunions d'information publiques. Parmi les nombreux points positifs, on retrouve : l'accessibilité des dossiers (en soirée, dans un local séparé, en présence de personnel qualifié, avec possibilité de rendez-vous, dans des délais raisonnables, ...), la publication sur le site internet des avis d'enquêtes et de Commission et la rédaction de procès verbaux de réunions détaillés et facilement consultables. Jette est notamment saluée pour son souci en matière de participation citoyenne. Ces résultats sont un vrai encouragement pour le service Gestion du territoire, le collègue et son échevin de l'Urbanisme, Paul Leroy.

L'Administration communale recherche ... un architecte (m/f)



L'Administration communale de Jette recherche un architecte (h/f), pour le service Gestion du Territoire. Contrat à temps plein à durée indéterminée

Profil

- Diplôme (niveau Master) Architecte ou Architecte-urbaniste
- Bonne connaissance écrite et orale du néerlandais
- Connaissances techniques des méthodes et des domaines de construction

- Connaissances nécessaires au contrôle des travaux.
- Connaissance du cadre légal et réglementaire en matière d'urbanisme
- Compétences techniques (maîtrise des logiciels spécifiques)
- ...

Comment postuler ?

Envoyez votre candidature à l'adresse jobs@jette.irisnet.be ou par fax (02.422.31.95), en mention-

nant clairement l'intitulé du poste : « Architecte » avec tous les documents suivants :

- CV
- copie du diplôme
- le cas échéant, copie du brevet linguistique Selor (écrit et oral), ou copie de l'inscription à l'épreuve

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Le Centre culturel Armillaire recrute... un directeur – animateur (m/f)



Contrat temps plein à durée indéterminée.

Fonction

- Concevoir et élaborer le projet global du Centre Culturel.
- Gérer et être garant de l'affectation des ressources humaines, matérielles et financières.
- Proposer, justifier et assurer une programmation annuelle.
- Etablir un budget annuel et en assurer la bonne conduite.

Profil

- Diplôme d'enseignement supérieur (sciences humaines, sciences sociales, communication, gestion et animation culturelles, journalisme, théâtre, arts plastiques, musique...)
- Etre titulaire d'un BAGIC est un atout.
- Bonne connaissance des enjeux de politiques culturelles et socioculturelles dans les domaines de la création, diffusion, créativité, éducation permanente et développement durable.

- Expérience significative dans la gestion d'un projet culturel ou d'un Centre Culturel ou expérience équivalente à faire valoir.

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation et CV sont à adresser à :

M. Steve Hendrick, président du Centre Culturel de Jette – Bd de Smet de Naeyer, 145 – 1090 Jette.

Délai du dépôt des candidatures : le 31 août 2013.

Le CPAS de Jette engage...



Un assistant social polyvalent 1^{er} emploi (m/f)

Sous Convention Premier Emploi (CPE), pour le département des Affaires sociales. Contrat à durée indéterminée, temps plein.

Profil

- Etre titulaire du diplôme d'assistant social.
- Préférence au titulaire du brevet linguistique Selor requis pour la fonction.
- Avoir une expérience en CPAS est un atout.

- Etre dans les conditions d'un contrat premier emploi (CPE).

Un assistant social polyvalent (m/f)

Pour le département des Affaires sociales. Contrat à durée indéterminée, temps plein.

Profil

- Etre titulaire du diplôme d'assistant social.
- Préférence au titulaire du brevet linguistique Selor requis pour la fonction.

- Avoir de l'expérience en aide à domicile et/ou santé mentale est un atout.

- Etre dynamique.
- Avoir un permis de conduire.
- Avoir un sens de l'observation, des facultés d'adaptation et un sens de l'initiative.

Candidatures + copie du diplôme à envoyer : examen.cpasjette@publilink.be ou au CPAS de Jette / Service GRH – Rue de l'Eglise Saint-Pierre, 47-49 à 1090 Jette. Les candidatures doivent être envoyées pour le 7 juillet 2013 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.

L'AIS Jette recrute... un gestionnaire (m/f)



Contrat temps plein.

Profil

- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bachelor
- Organisation et gestion d'une ASBL
- Management d'une petite équipe

- Rédaction de PV et prise de parole en public
- Ecoute et communication, analyse et réflexion
- Conseil et évaluation
- ...

Atouts

- Bonne connaissance du secteur non-marchand

- Intérêt pour le secteur immobilier social en particulier
- Expérience en gestion et coordination d'équipe
- Connaissance des deux langues nationales

Veillez faire parvenir vos lettre de motivation et cv avant le 15 août 2013, à l'attention du Président, monsieur Joseph AMISI, à l'adresse suivante : president@ais-jette.be

Cours de langues et d'alphabétisation

La clé d'une émancipation réussie

La connaissance d'au moins une des langues officielles du pays où l'on vit est indispensable pour pouvoir s'émanciper. Mais la découverte d'une nouvelle langue et d'un nouveau système d'écriture n'est parfois pas aisé pour les nouveaux arrivants. Il existe à Jette et dans les environs plusieurs associations qui proposent des cours de langue et d'alphabétisation pour aider les personnes qui désirent apprendre.

COURS D'ALPHABÉTISATION

Centre d'entraide de Jette (CEJ)

Les cours d'alphabétisation sont donnés en journée à raison de 4 à 8 heures par semaine. Ils sont réservés aux adultes qui habitent Jette ou une des communes limitrophes.

Prix : 25 EUR/an

Rue Henri Werrie, 11 à 1090 Jette
Tél : 02.428.90.56 (Mme Lotigier) –
alphacej@gmail.com

Cours Communaux de Promotion sociale Jean-Louis Thys

Des cours d'alphabétisation sont organisés en soirée pour les personnes à partir de 15 ans.

Prix : environ 50 EUR pour 200 cours

Rue Essegheem, 101 à 1090 Jette
Tél : 02.421.19.15 – 02.421.19.17 –
promsoc.jlthys@jette.irisnet.be –
www.prosocbru.be

Le SAMPA

Situé à Molenbeek, le SAMPA propose des cours d'alphabétisation pour les primo-arrivants non européens de plus de 18 ans et en possession d'un

titre de séjour depuis moins de 3 ans.

Inscriptions les 4, 5 et 6 septembre 2013 de 9 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Prix : gratuit

Rue Comte de Flandre, 15 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél : 02.422.06.23 –
sampa@clescsu.org

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Centre d'entraide de Jette (CEJ)

Les cours de français (plusieurs niveaux) sont donnés en journée à raison de 4 à 8 heures par semaine. Ils sont réservés aux adultes qui habitent Jette ou une des communes limitrophes.

Prix : 25 EUR/an

Rue Henri Werrie, 11 à 1090 Jette
Tél : 02.428.90.56 (Mme Lotigier) –
alphacej@gmail.com

Cours Communaux de Promotion sociale Jean-Louis Thys

Des brochures informatives sont disponibles à la commune. Des cours de français sont organisés en journée et en soirée. Inscription en août et en septembre.

Prix : 60 à 100 EUR/an

Rue Essegheem, 101 à 1090 Jette

Tél : 02.421.19.15 – 02.421.19.17 –
promsoc.jlthys@jette.irisnet.be –
www.prosocbru.be

L'Abordage

L'Abordage organise des tables de conversation en français, en journée, réservées aux adultes qui ont déjà acquis des bases en français et qui sont capables de tenir une petite conversation.

Prix : gratuit

Rue Jules Lahaye, 169 à 1090 Jette
Tél : 02.426.52.67 – 02.425.87.86 –
labordage169@hotmail.com

Vie Féminine – Espace Femmes de Jette

Vie Féminine organise des cours de français de septembre à juin et des tables de conversation en français toute l'année pour les femmes adultes (avec ou sans titre de séjour).

Inscriptions en septembre

Prix : de 20 à 40 EUR/an pour les cours et de 10 à 20 EUR/an pour les tables de conversation

Place Cardinal Mercier, 29 à 1090 Jette

Tél : 02.420.64.78 – 02.513.69.00 –
ef-jette@viefeminine.be

Le SAMPA

Situé à Molenbeek, le SAMPA propose des cours de français pour les primo-arrivants non européens de plus de 18 ans et en possession d'un titre de séjour depuis moins de 3 ans.

Inscriptions les 4, 5 et 6 septembre 2013 de 9 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Prix : gratuit

Rue Comte de Flandre, 15 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Tél : 02.422.06.23 –
sampa@clescsu.org

APPRENDRE LE NÉERLANDAIS

La maison du Néerlandais – Huis van het Nederlands

Vous cherchez des cours de néerlandais à Jette ? La Maison du Néerlandais vous accueille en espagnol, français, anglais, russe, turc, arménien, polonais et arabe.

Gemeenschapscentrum Essegem

Rue Léopold Ier, 329 à 1090 Jette
Tél : 02.501.66.60 (jeudi de 9h à 12h et de 13 à 19h)

Comment se défaire de l'alcool ?

Les alcooliques anonymes : solution et espoir

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'alcool est le troisième facteur de risque de morbidité dans le monde et le deuxième en Europe. En Belgique, près de 4% des décès sont liés à l'alcool. Chez les jeunes de 15 à 29 ans, ce taux grimpe jusqu'à 9%. Les causes les plus fréquentes des décès liés à l'alcool sont le traumatisme, le cancer, les maladies cardio-vasculaires et la cirrhose du foie. La dépendance à l'alcool a non seulement de lourdes conséquences sur la vie quotidienne, mais elle est également néfaste pour la santé.

Service après-vente pour l'alcool

Pour se défaire de l'alcoolisme, il ne suffit pas d'arrêter de boire. Il faut persévérer, jour après jour. Un combat difficile qui fédère les Alcooliques Anonymes : pour se soutenir et ne pas oublier qu'ils sont des alcooliques, ils se réunissent régulièrement et partagent leurs expériences dans l'anonymat. Une sorte de « service après-vente pour l'alcool » comme le souligne l'association qui se définit comme un groupe d'amis qui partagent souffrances et joie de vivre autrement. Elle rappelle que : « L'alcoolisme est une maladie obsessionnelle et l'alcool est la pire des drogues. Nul n'est coupable d'être malade, mais chacun est responsable de se soigner. »

L'association des Alcooliques Anonymes compte plus de 200 groupes fran-

cophones en Belgique. Le groupe de Jette se réunit tous les mardis à 20h et organise chaque deuxième mercredi du mois une réunion ouverte à tous à laquelle n'importe qui peut se rendre librement.



Plus d'infos :

www.alcooliquesanonymes.be
ou 078.15.25.56 (7/7j et 24/24h)

Alcooliques Anonymes de Jette
– Rue Vandenschriek, 77

Les enfants, à vos crayons ! Dessine-moi ton bois du Laerbeek

Lieu de promenade privilégié des Jettois, le bois du Laerbeek abrite une faune et une flore uniques sur une superficie de plus de 120 hectares. Mais cet espace protégé est menacé par le projet d'élargissement du ring élaboré par le gouvernement flamand. Tous les Jettois sont donc invités à se mobiliser aux côtés de la commune de Jette pour préserver ce poumon vert.

Les enfants peuvent faire entendre leur voix ou plutôt faire connaître leur point de vue sur la question et se mobiliser à leur manière. Comment ? En dessinant le bois du Laerbeek tels qu'ils le voient ou voudraient le voir dans le futur. Tous les dessins seront mis en valeur lors d'une grande exposition dans le hall de La Maison communale pendant la semaine du 30 septembre. Ils seront ensuite exposés dans le bois lors de l'action de mobilisation du dimanche 6 octobre.

Plus d'infos : Coralie Meeus – cmeeus@jette.irisnet.be – 02.422.31.03

Les dessins doivent être remis au plus tard le 15 août, à l'éco-conseillère jettoise.

Par courrier :

Administration communale de Jette – Coralie Meeus – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

En mains propres :

Cellule Développement durable – rue Léon Theodor 108 (3^{ème} étage) – 1090 Jette.



Deux p'tits Gars sur 4 roues Le Tour de France d'Alex et Jimmy

Vous étiez peut-être au rendez-vous le 14 juin dernier devant La Maison communale de Jette ? C'est ce jour-là qu'avaient choisi Jimmy, en fauteuil roulant, et son compère Alexis, le Grec, pour le départ officiel de leur « Tour de France sur 4 roues ».

Leur défi ? Parcourir les routes de France en 21 étapes avec un camping car adapté et relever toute une série de défis sportifs pour repousser les limites du handicap. Les petits Gars de Jette ont pu compter pour leur aventure sur le soutien de la commune de Jette, la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cap 48, le studio Francine, les Télés locales, la RTBF, Télé Bruxelles et l'asbl Promo Jette.

Emotions et sensations fortes

Au fil de leurs escales, les Gars de Jette ont rencontré diverses associations, pour personnes valides ou non, des

personnalités, des sportifs HandiSport, des champions olympiques, ... Ils ont partagé avec eux des expériences aussi diverses qu'un rallye de bikers, un vol en ULM, une sortie en char à voiles, une course de Jet Ski, une plongée avec les requins et bien d'autres aventures. L'occasion pour le duo jettois de montrer qu'avec ou sans fauteuil roulant, on est tous au même niveau ! 4000 kilomètres de route et un périple riche en émotions et en sensations fortes qui s'achève à Bruxelles début juillet.

Retrouvez leurs impressions et vidéos sur www.gars-dejette.com/tdf ou sur Twitter « @GarsDeJette »



1.000 élèves courent le Cross

Malgré un report de date, le Cross des écoles jettoises n'a pu bénéficier d'un grand soleil pour sa 28^{ème} édition, mais la météo s'est montrée plus clémente qu'au mois de mai. L'ambiance et les supporters étaient, eux, au rendez-vous, comme chaque année, pour encourager les sportifs en herbe.

Quelque 1.000 élèves ont pris le départ du Cross des écoles le 19 juin au Parc de la Jeunesse de Jette. Sous les cris de leurs camarades, parents et professeurs, ils se sont affrontés par catégorie sur un parcours de 500 (1^{ère} et 2^{ème} primaire) ou 1000 mètres (3^{ème} à 6^{ème} primaire). Les 3 meilleurs coureurs, entourés du quatrième et cinquième, de chaque course, ont eu l'honneur de gravir les marches du podium et de recevoir une coupe ou une médaille.



22 septembre 2013

12^{ème} édition du Dimanche sans voiture

Le concept de journée sans voiture est aujourd'hui connu de tous. Les rues et les places sont libérées des voitures, laissant les habitants et visiteurs se balader à vélo, en skateboard ou simplement à pieds dans un calme inhabituel. Une ambiance positive et bon enfant caractérise le Dimanche sans voiture.

Pour les associations, c'est le moment de faire connaître leur travail, pour l'administration locale, c'est celui de débattre ses plans et réalisations futures en matière de mobilité durable. Les usagers dits « faibles » pourront donc à nouveau profiter pleinement de la ville lors de cette 12^{ème} édition du Dimanche sans voitures qui aura lieu le 22 septembre 2013.

Piétons, cyclistes, skateboarders ou patineurs occupent une place de plus en plus importante au sein de l'espace public. De plus en plus de personnes sont convaincues qu'il existe de nombreuses alternatives valables à la voiture et encore plus dans un environnement urbain et dense. Le dimanche 22 septembre 2013 sera à nouveau jour de fête pour les autres usagers : pendant le Dimanche sans voiture, ces dernières seront (quasiment) interdites dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le code de la route reste d'application

Il n'y a pas que les voitures qui seront interdites le 22 septembre entre 9 et 19h : tous les véhicules motorisés, vélos à moteur, scooters, tracteurs, ... seront également proscrits. Attention : il existe évidemment quelques exceptions. Sachez en tout cas qu'il faut respecter le code de la route. Certains taxis et services de secours, par exemple, continueront à rouler. Ne pen-



sez donc pas que vous êtes intouchable en tant que cycliste ou piéton.

Possibilités de dérogation

Le Dimanche sans voiture concerne tous les véhicules motorisés (voitures, vélos moteur, ...) entre 9 et 19h, à l'exception, entre autres, des transports en commun, taxis et véhicules d'utilité publique. Pour une question de sécurité, la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble du territoire de la région est limitée à 30 km/h. Une carte handicapé vaut comme sauf-conduit, à condition que le possesseur de la carte agisse selon les dispositions légales. Les personnes handicapées en possession d'une carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se

déplacer en voiture. Les personnes qui doivent absolument utiliser leur véhicule ce jour-là (pour des raisons professionnelles, médicales, ...) doivent introduire une demande de dérogation. Les documents de dérogation seront délivrés au plus tard jusqu'au mercredi 18 septembre. Une demande ne donne pas automatiquement droit à une dérogation. Chacune sera examinée par le secrétaire communal.

Vous trouverez le formulaire de demande de dérogation à partir de début août sur www.jette.be et il sera également disponible à l'accueil de La Maison communale. **Les demandes de dérogation pourront être introduites à partir du lundi 12 août auprès de l'administration communale de Jette – Cabinet du secrétaire communal – Chaussée de Wemmel 100 – Tél : 02.423.12.21 – Fax : 02.423.12.25.**

Vous pouvez bien sûr également envoyer vos formulaires par la poste, par fax ou par mail à sdeblaire@jette.irisnet.be.

Attention ! Si vous comptez déposer le formulaire personnellement, vous pouvez vous rendre au bureau 113 (adressez-vous à l'accueil), du 12 au 30 août, tous les jours entre 9h30 et 14h et du mardi 3 au 18 septembre, tous les jours entre 8h30 et 14h et le jeudi de 13 à 19h.

Etude sur les causes des accidents impliquant des motocyclistes

Des recommandations simples pour limiter les risques d'accidents

L'Institut Belge pour la Sécurité Routière a mené une étude approfondie sur les causes des accidents impliquant des motocyclistes. L'objectif était d'étudier les causes et les facteurs aggravant des accidents graves de moto survenus en Belgique et d'identifier les situations types dans lesquelles se produisent ces accidents. Les motocyclistes constituent en effet un groupe d'usagers vulnérables dans la circulation. Quiconque conduit une moto court douze fois plus de risques d'être impliqué dans un accident mortel qu'un conducteur moyen de véhicule motorisé.

Vitesse = risque

Au moins 1 motocycliste sur 3 impliqués dans les accidents étudiés roulait trop vite. La vitesse excessive comporte un triple risque : perdre le contrôle de la moto, ne pas être en mesure de freiner en cas d'urgence, être moins visible pour les autres usagers. Dans les cas étudiés, lorsqu'un autre conducteur était impliqué dans l'accident, il n'avait en général pas vu le motard ou l'avait aperçu trop tard (54%) et, dans 10%

des accidents, il avait sous-estimé la vitesse de la moto.

A côté de la vitesse, l'alcool est un autre facteur important. 1 motocycliste impliqué dans un accident grave sur 5 était sous l'influence de l'alcool. Cette proportion est moins élevée que pour les automobilistes grièvement blessés dans un accident de la route. Les motocyclistes sous l'emprise de l'alcool perdaient plus souvent le contrôle de leur moto que les autres.

Recommandations

Vu le grand nombre de victimes à déplorer, il n'est sûrement pas inutile de connaître les causes de ces accidents impliquant un motocycliste. Sur la base des résultats obtenus, un certain nombre de recommandations encore plus utiles ont été formulées. Comment éviter ou du moins diminuer le nombre de ces accidents ?

- Conduite défensive. Cela peut se faire par le biais de cours de conduite obligatoires et par une offre de formations bon marché et accessibles à tous les motocyclistes.

- Campagnes de sensibilisation. Apporter de l'attention au comportement des motocyclistes (en particulier la vitesse et la conduite défensive) et veiller à ce que les autres usagers soient plus attentifs aux motocyclistes.

- Contrôles de vitesse et d'alcoolémie. Ceux-ci doivent avoir lieu principalement au printemps et en été.

- Visibilité. Insister auprès des motocyclistes pour qu'ils portent un équipement (surtout un casque) les rendant plus visibles dans le trafic.

Les motocyclistes sont souvent des passionnés qui aiment leur moto et le sentiment de liberté qu'elle procure. Ils sont également plus vulnérables dans la circulation. En adoptant une conduite défensive, en respectant les limitations de vitesse, en

ne consommant pas d'alcool avant de prendre leur moto et en portant un équipement qui les rende visible dans le trafic, ils peuvent réduire considérablement le risque d'accidents. Reste aux autres utilisateurs à apporter une attention suffisante aux motocyclistes pour qu'ils puissent profiter en toute sécurité d'un voyage d'été à bord de leur deux-roues bien aimé.



Stationnement

Ancienne Barrière/Dielegghem

Rappel sur la validité des cartes habitants

Malgré une communication détaillée à ce sujet, il semble que certains riverains se posent encore des questions sur la validité de leur carte d'habitant dans le quartier Ancienne Barrière - Dielegghem. Pour rappel, cette parcelle de la commune a été divisée en 2 zones de stationnement distinctes : une zone payante sur la place de l'Ancienne Barrière et une zone bleue dans les rues alentour.

Carte délivrée pour la zone payante

Les riverains qui habitent sur la zone payante et qui sont en possession d'une carte d'habitant peuvent se garer dans les deux zones, à savoir sur la place même et dans les rues alentour.

Carte délivrée pour la zone bleue

Les riverains qui sont domiciliés dans la zone bleue et sont en possession d'une carte d'habitant ne peuvent se garer que dans cette zone et uniquement celle-là. Ils ne sont donc pas autorisés à stationner dans la zone payante de la place de l'Ancienne Barrière avec leur carte d'habitant.



Affaissement de voirie

La rue Eugène Toussaint à nouveau accessible



La rue Eugène Toussaint a subi le mois dernier un effondrement de voirie dû à une fuite dans l'égout qui passe en-dessous. En s'échappant de ce dernier, l'eau a charrié la terre et creusé une caverne en sous-sol. Avant de reboucher la route, la société Vivaqua a procédé à des injections pour colmater la fuite dans l'égout. Soucieuse de la sécurité des habitants, la commune a également décidé de faire inspecter minutieusement les lieux alentour et d'ouvrir la voirie en plusieurs endroits afin de la renforcer et d'éviter d'autres affaissements.

Ces travaux de réfection et de sécurisation sont à présent terminés et la rue est à nouveau accessible à la circulation. Merci à tous pour votre patience pendant ces travaux indispensables.

Travaux de l'espace public

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. La commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire, en coordination avec les différents impétrants.

Rue Esseghem Réasphaltage

A partir du 29 juillet, la commune procédera au réasphaltage de la rue Esseghem : racleage, mise à niveau des taques et des avaloirs, nouvelle couche d'asphalte, sur une durée approximative de 15 jours.

Rue Bonaventure Réalisation d'un nouveau plateau

Un plateau sera installé devant l'école de Dielegghem dans le courant du mois d'août. La durée des travaux ne devrait pas dépasser une semaine.

Avenue Notre-Dame de Lourdes et rue Decrée Travaux d'égouttage

Les travaux d'égouttage en cours dans l'avenue Notre-Dame de Lourdes ont pris du retard en raison des intempéries des mois passés et devraient prendre fin le 5 juillet prochain. Des travaux de même nature seront entrepris fin juillet dans la rue Decrée. La rue sera partiellement inaccessible aux voitures pendant la durée des travaux.

Rue de l'Abbaye de Dielegghem et avenue H. Liebrecht Assainissement

Hydrobru procède à des travaux d'assainissement au niveau des égouts dans l'avenue H. Liebrecht, qui devraient se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2013.

Rues L. Dopéré et J. Lahaye Travaux de télécommunication

La société Belgacom procédera à des travaux de télécommunication dans les rues L. Dopéré et J. Lahaye prochainement. Les rues resteront accessibles à la circulation durant toute la durée des travaux.

Rues F. Pire et De Keersmaeker Distribution d'eau

En coordination avec Sibelga et Telenet, Hydrobru réalise des travaux de distribution d'eau au niveau des trottoirs de ces deux rues, pour une durée approximative d'un mois pendant laquelle la circulation locale restera possible.

Rue F. Couteaux Distribution d'eau

La société Hydrobru procède au renouvellement du réseau de distribution d'eau dans la rue F. Couteaux. La fin des travaux est prévue dans le courant du mois de juillet.

Avenue C. Woeste Début des travaux en août

Selon la porte-parole de Bruxelles-Mobilité, le fameux chantier régional de l'avenue Charles Woeste reprendra enfin au mois d'août, après les congés du bâtiment.



Le mot de l'ombudsman Collaborer pour la propreté

Les congés annuels viennent de débiter et espérons qu'enfin une météo favorable nous accompagnera. Pour les enfants, comme pour les parents, le stress des examens paraît déjà bien loin. Profitons de cette période de détente pour faire le point sur l'engagement pris quant au respect de l'environnement et de la propreté dans notre commune.

Vous le savez, Jette s'implique chaque jour pour être proche de ses habitants et pour rendre ses rues plus propres encore. Bien des citoyens informent la commune des soucis qu'ils rencontrent près de chez eux en matière de propreté et, d'après eux, le service communal de la Propreté publique est d'une grande efficacité, malgré un contexte économique peu favorable. Que tous ceux qui prennent soin de leur commune et nous informent au quotidien des problèmes rencontrés soient ici remerciés pour leur aide précieuse. Profitons-en également pour informer les Jettois de la recrudescence des sanctions appliquées par l'Agence Bruxelles-Propreté ces dernières semaines. Soyez vigilants !

Cette collaboration, la commune de

Jette souhaite la développer aussi avec ses commerçants. Dans les semaines qui viennent, elle mènera une action d'information auprès des commerçants. L'ombudsman, en collaboration avec le service communal Vie économique et Animations, ainsi que l'asbl Shopping Jette, seront à la disposition des commerçants jettois pour les aider à trouver les meilleures solutions pour gérer leurs déchets, mais aussi pour garder des trottoirs propres, sans papiers, mégots de cigarettes ou déjections canines. Des trottoirs entretenus attirent la clientèle et lui donnent confiance. C'est pourquoi la commune souhaite créer avec ses commerçants un lien de confiance, afin qu'ils se sentent entendus et soutenus. Elle profitera de ces contacts pour infor-

mer les commerçants au sujet des nouvelles obligations les concernant et qui sont en vigueur depuis février 2013.

Si vous êtes vous-mêmes commerçant, vous pouvez consulter ces dispositions sur www.bruxellesenvironnement.be et obtenir une version sur demande en appelant le 02.775.75.75.



Le site de l'ABP fait peau neuve

L'Agence Bruxelles-Propreté est à nouveau bien visible ces derniers temps... et pas seulement à cause du nombre élevé de taxes qu'elle applique. Elle vient de lancer un nouveau site internet. Il était temps de dépoussiérer tout ça. A découvrir sur www.arp-gan.be. Vous y trouverez notamment, dans la rubrique « collecter », une application pour connaître les jours de ramassage des différents sacs dans votre rue.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que plus sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 10 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 15 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants une fois par an. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.422.31.01 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié.

Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté).

Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluent un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 64 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier : www.arp-gan.be/fr/le-calendrier-de-vos-collectes

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette en juillet et août 2013 :
Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 8 juillet et 12 août
Av. Charles Woeste (ND de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 21 juillet et 26 août

Deux agnelles à l'école Mèèèèèèèè quelle bonne idée !

Les élèves de l'école Aurore ont deux nouvelles camarades depuis la fin du mois de mai. Installées dans le jardin de l'école, Pâquerette et Eglantine sont deux adorables... agnelles ! Grâce à elles, les enfants apprennent et développent leur écocitoyenneté.



Projet pédagogique et solidaire

Ces jeunes « tondeuses silencieuses » ne font pas seulement la joie des enfants, elles font aussi partie intégrante du projet de l'établissement tourné vers l'écocitoyenneté. En s'occupant des moutons, les élèves abordent de nombreuses compétences, tant en mathématiques qu'en français ou en éveil. Le projet a déjà rassemblé de nombreux volontaires et donné lieu à de belles collaborations : parents, enseignants, enfants, anciens élèves, ... Tous se mobilisent pour le confort des deux pensionnaires, depuis la construction d'un abri jusqu'aux soins vétérinaires, en passant par le remplacement de la paille ou le ravitaillement.

Citoyen et écologique

Les agnelles sans corne de petit gabarit sont des « Hampshire ». Elles viennent compléter la liste des initiatives lancées par l'école Aurore dans le cadre de son projet d'établissement vert. Aux côtés du verger, du potager, de la mare, du rucher, du poulailler, etc., Pâquerette et Eglantine permettent aux enseignants de développer la sensibilité des enfants au respect de la nature et de l'environnement. Leur nouvel abri sera entièrement construit à l'aide de palettes de bois recyclées et l'école prévoit de louer ses agnelles aux voisins comme tondeuses silencieuses. Enfin, la tonte permettra aux élèves de suivre le processus de fabrication de la laine et fournira une réserve de fil pour les réalisations de l'atelier « tricot/crochet ».



L'école Jacques Brel se pare de verdure

Le vendredi 24 mai dernier, les élèves de première primaire de l'école Jacques Brel ont planté 6 hortensias sur la façade avant de leur école.

Avec l'aide des jardiniers communaux, ils ont déposé les plantes grimpantes dans les bacs aménagés le long de la rue Essegheem. De quoi donner un peu de couleurs et de verdure à la façade de l'école.

En vélo à l'école grâce au brevet du cycliste

Jette compte désormais de nouveaux cyclistes et peut-être futurs adeptes des déplacements à vélo. Le mois dernier, quatre classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles Aurore et Vanheltmont ont en effet reçu leur « brevet du cycliste ».

Cette attestation est décernée aux élèves par l'asbl Pro Velo au terme d'une formation théorique et pratique. Encadrés par leurs enseignants et par un formateur de Pro Velo EDUC, les élèves ont appris, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo, en autonomie et sur un circuit connu. Ils ont également étudié en classe les différentes notions de sécurité routière à connaître et à respecter pour se déplacer sur les routes. Après trois jours de pratique, les élèves ont ensuite passé un test témoignant de leur maîtrise des comportements adaptés sur voirie, à vélo, et ont reçu les brevets le 4 juin en présence de leur moniteur Pro Velo et des échevins jettois de l'Enseignement et de la Mobilité.

Espérons que cette expérience donnera envie aux jeunes brevetés de se déplacer à vélo et d'être acteurs de leur mobilité.



Jette décroche le label « Communes du commerce équitable » L'organisation a jugé le dossier positif sur toute la ligne

Ca n'aura pas été facile, mais Jette peut maintenant légitimement brandir le fanion de « Commune fairtrade ». L'année passée, un effort supplémentaire avait été demandé à la commune, mais à la mi-mai est venue la nouvelle salvatrice : le dossier rendu en mars par la commune a été lu et approuvé et, après la Ville de Bruxelles et Ixelles, Jette est la troisième commune du commerce équitable de la Région de Bruxelles-Capitale.

« Communes du commerce équitable » est une campagne de Max Havelaar, d'Oxfam-Magasins du monde, des Iles de Paix et de 11.11.11 qui entend contribuer de manière concrète à l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs du Sud et des producteurs durables dans le Nord. Sur base de 6 critères, la campagne répond à la question de l'offre de produits équitables, locaux et durables. Voici un récapitulatif de ces 6 critères.

Critère 1 :

L'administration locale soutient et promeut le commerce équitable.

Lors des réunions à l'administration, les participants reçoivent, depuis plusieurs années déjà, du café ou du jus de fruits équitables. Le sucre et les spéculoos que l'on trouve sur les tables de réunion sont eux-aussi fairtrade. Et lors d'événements tels que des réceptions, les chips et les jus divers portent le label équitable. Enfin, la commune organise chaque année un petit déjeuner équitable pour le personnel et joue la carte fairtrade lors de la visite de Saint-Nicolas dans les bureaux du personnel communal.

Critère 2 :

Au moins deux produits du commerce équitable sont disponibles dans les commerces et établissements Horeca.

Pas moins de 10 magasins jettois et 5 établissements Horeca proposent de manière permanente au moins deux produits issus du commerce équitable. On en trouve bien sûr chez Oxfam-Magasins du monde, mais aussi chez Delhaize, Colruyt, Okay, Carrefour, à la boulangerie Gavilan, au magasin bio Bio-Sens, au Déli Traiteur, chez le Coiffeur Look Consult et chez Finum. Sans compter les « magasins occasionnels » mis en place dans diverses écoles jettoises (Vande Borne, Brel, Koninklijk Technisch Atheneum, ...).

Les établissements Horeca qui se sont mis avec plaisir aux produits équitables sont : Le Ritz Bowling, Il Cappuccino, la taverne Ter Linden, le café L'Excelsior et le Bar 77.

Critère 3 :

Des écoles, entreprises et organisations locales utilisent des produits fairtrade et communiquent sur le sujet.

Jette est ici au-dessus de la moyenne. Là où la condition était d'avoir au moins 1 entreprise, 1 école et 1 association, ce sont chez nous respectivement 2 entreprises (UZ Brussel et Centre Iris), 4 écoles (Vande Borne, Vanhelmont, Van Asbroeck et Poelbos), 1 haute école (Erasmus), 1 université (VUB – campus Jette) et 6 associations (Ploef!, GC Essegem, Espace Femme, Maison Médicale Tournesol, Atrium et Le Rayon Vert) qui se sont lancés dans l'aventure du fairtrade.



Critère 4 :

La commune veille à une visibilité suffisante auprès des médias, aussi bien au niveau local que régional.

La commune informe régulièrement ses habitants par le biais du Jette Info sur tout ce qui de près ou de loin a un rapport avec le commerce équitable. Tout le monde a ainsi pu suivre pas à pas l'avancée de la commune de Jette dans l'obtention du label « Communes du commerce équitable ». Pendant la semaine Fair Trade, le commerce équitable est également au centre des attentions. Affichage ou distribution de flyers permettent d'informer le public sur les diverses activités organisées autour de cet événement et les visiteurs de La Maison communale reçoivent pour l'occasion une tasse de café ou un verre de jus de fruits équitables.



Critère 5 :

Un comité de pilotage local prend les initiatives nécessaires pour obtenir le label « Communes du commerce équitable ».

Pas question de se reposer sur ses lauriers une fois le butin amassé. Par analogie au système des étoiles Michelin, Jette peut encore facilement engranger des étoiles fairtrade, et les efforts et l'enthousiasme des acteurs locaux de ce comité de pilotage sont essentiels pour cela. Atrium a ainsi apporté un soutien logistique et financier aux initiatives des commerçants locaux. Sans oublier la Semaine du Fair Trade – cette année du 2 au 12 octobre – pour laquelle plusieurs actions doivent être mises en place. L'agenda des réunions trimestrielles du comité de pilotage est donc déjà joliment rempli...

Critère 6 :

L'autorité locale promeut la consommation et la production d'aliments durables via de nouvelles initiatives.

La commune de Jette compte déjà de nombreuses initiatives qui encouragent la consommation et la production d'aliments durables. Les Jettois peuvent par exemple se procurer des paniers bio chez Oxfam-Magasins du monde ou au GC Essegem et la commune compte plusieurs dépôts GAS dont (Ploef!, L'Abordage, Le Rayon Vert, l'école primaire Saint-Michel, ...). Un Groupe d'Achat Solidaire achète chaque semaine des fruits et légumes de producteurs de la région. Pour le personnel communal, une nouvelle formule plus large de paniers bio est à l'étude. Enfin, il existe plusieurs initiatives telles que le marché bio du Rayon Vert, les Jeudi Veggie dans les écoles communales et le marché bio qui sera très prochainement lancé sur la place Cardinal Mercier.

Remise officielle du label « Communes du commerce équitable » pendant la Semaine du Fair Trade

Jette peut choisir à sa convenance la date de la remise officielle du label « Communes du commerce équitable ». Ce qui est déjà confirmé, c'est que cette cérémonie aura lieu pendant la Semaine du Fair Trade.

L'événement constituera sans doute le point d'orgue de ces journées qui se dérouleront entre le 2 et le 12 octobre. Nous vous tiendrons informés et vous donnerons un petit compte rendu de cet événement festif !



Communes belges du commerce équitable : un club select

Comme l'a expérimenté la commune de Jette, ce n'est pas une sinécure de remplir simultanément les 6 critères. C'est pourtant chose faite pour Jette et elle peut entrer la tête haute dans le club très select des

« Communes du commerce équitable », une assemblée qui compte actuellement quelque 144 membres.

Au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, seules Jette, la Ville de Bruxelles et Ixelles peuvent afficher les couleurs colorées du label tant convoité. Le titre de « Communes du commerce équitable » mérite d'être choyé et trouvera parfaitement sa place à côté des autres labels que Jette affiche déjà (Handicity, ISO 9001, Entreprise Ecodynamique et bientôt Anysurfer).

UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CHRISTINE GALLETZ.



On recherche : un vélo pour compléter le vélobox de la rue des Wallons

On en aperçoit ça et là à Jette : les vélobox, des parkings à vélo dans lesquels les places sont précieuses. Qui ne souhaite pas ranger son cher destrier en acier dans un lieu sec et sécurisé ? Bonne nouvelle : le vélobox de la rue des Wallons dispose encore d'une place libre. Vous êtes intéressé ? Faites-le savoir le plus rapidement possible au responsable du service Mobilité de la commune : Philippe Caudron – service Mobilité – administration communale de Jette – chaussée de Wemmel, 100 – 1090 Jette ou par mail à phcaudron@jette.irisnet.be.

Pour rappel, la location d'un emplacement est soumise à quelques conditions :

- Un loyer de 50 EUR par an.
- Une caution de 50 EUR en échange de la clé du vélobox.
- Une convention signée par les utilisateurs et par laquelle ils s'engagent à respecter les dispositifs.

Informations et renseignements : Philippe Caudron : 02.422.31.08 – phcaudron@jette.irisnet.be

Le service des Seniors vous propose...



Fête de la danse Du 4 au 8 septembre 2013

Fête
de la
Danse

La Fête de la Danse, ce sont 5 jours de danse et de découvertes, qui feront voyager à travers le monde dans notre belgitude. A l'instar de la Fête de la musique, la toute nouvelle Fête de la danse veut mettre la discipline à l'honneur dans 20 à 30 lieux à travers la Belgique. En témoigne le slogan de l'organisateur, Ive Que Pasa : « Danser seul, c'est comme une journée sans soleil ou une nuit sans étoiles. A deux c'est du soleil dans tes yeux et des étoiles dans la vie »

Pour en savoir plus, visitez leur Facebook ou rendez-vous sur www.fetedeladanse.be ou www.fetedeladanse.eu

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2013

Thé dansant

Vu l'énorme succès qu'il remporte chaque année, le thé dansant est devenu une réelle tradition à Jette. Tous les amateurs de danse sont donc conviés à y participer dans la Salle communale des Fêtes de Jette, le vendredi 6 septembre 2013. Cette année, le thé dansant a lieu un peu plus tôt, afin de participer à l'inauguration d'un tout nouvel événement : la Fête de la danse. La sonorisation et l'ambiance musicale du thé dansant seront assurées par Papy Aldo de Récréadance. Ambiance garantie.

Thé dansant

Vendredi 6 septembre 2013 à 14h

Salle communale des Fêtes – place Cardinal Mercier 10

Prix : 8 EUR pour l'entrée + une pâtisserie + boissons à volonté

RESERVATIONS

Dès à présent pour le Thé Dansant le mardi, mercredi et jeudi de 10 à 11h et à partir du 9 septembre 2013 pour Age Tendre, le mardi et mercredi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14 à 15h30. Uniquement par téléphone ou par email. Activités à payer sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au Service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de rés) ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem – Tél : 02.423.12.66 – Email : seniors1090@yahoo.fr

En cas d'annulation avant l'activité, remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif de force majeure. 15 % du prix seront retenus pour les frais de dossier. Pour les excursions, toute absence non justifiée au plus tard la veille ne donne pas lieu à un remboursement. Pour les spectacles, la commune ne pourra rembourser que les tickets qui n'ont pas encore été payés à l'organisateur.



VENDREDI 10 JANVIER 2014 « Age tendre et tête de bois » Dernière tournée au Spiroudome

Ce nom va faire resurgir de vieux souvenirs enfouis dans les tiroirs de la mémoire des plus de 50/55 ans. Venez revivre, lors de ce spectacle d'une durée de 3h30, toute la magie des années 60 à 80 et retrouver sur scène : Annie Cordy, Michèle Torr, Hervé Vilard, Monty, Daniel Gérard, Gigliola Cinquetti, Jean-Jacques Debout, Michel Orso, Herbert Léonard, Pierre Charby, Michel Pruvot, le Grand Orchestre du Splendid. Avec la participation exceptionnelle de François Valéry et avec Dave en invité d'honneur. Le spectacle sera présenté par Julien Lepers.

Age Tendre, la tournée des idoles

Vendredi 10 janvier 2014

PRIX : 69 EUR (transport en autocar et spectacle)

Rendez-vous à 12h15, sur la place Cardinal Mercier

ATTENTION : clôture des réservations : toutes les places devront être payées sur le compte bancaire de la commune pour le mercredi 9 octobre 2013 à 11h30 au plus tard

AVIS AUX SENIORS

Le service des Seniors peut vous transmettre le programme des activités par email. Si vous possédez une adresse électronique, vous pouvez la communiquer à Patricia Hellem à l'adresse suivante : seniors1090@yahoo.fr

Noces jubilaires ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ?
Vous célébrez bientôt vos 50, 55, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ?

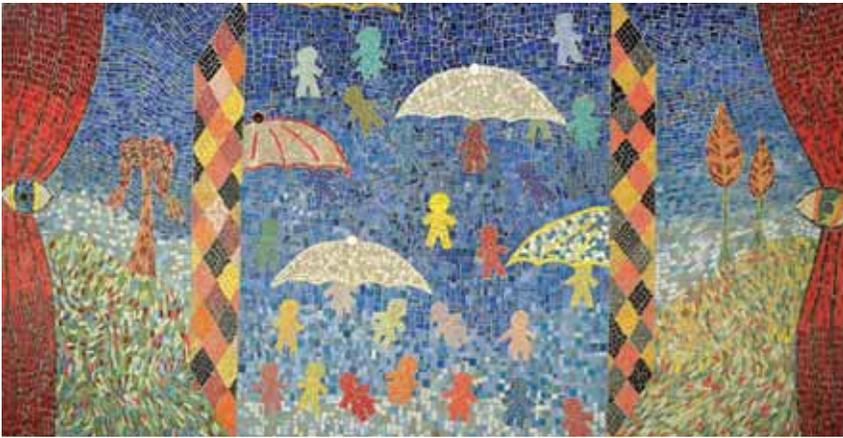
Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à l'Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - Tél : 02.423.12.71).



« Découvre ta Fédération » L'école Brel récompensée

Encore une belle retombée pour le projet « Identité Mosaïques » lancé par le comité de quartier Magritte. Après avoir décroché le prix Bruocsella 2012, il vient de décrocher le prix du concours « Découvre ta Fédération », grâce aux réalisations des élèves de l'école Jacques Brel.



Les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire de l'école Jacques Brel ont participé au concours et réalisé une fresque murale en mosaïque autour du surréalisme.

Le concours « Découvre ta Fédération » proposait, pour sa première édition de mieux faire connaître la Fédération Wallonie-Bruxelles aux élèves de l'enseignement primaire, tous réseaux confondus. Les participants devaient produire un travail original de création sur base d'une œuvre d'un artiste belge francophone. Si les enseignants devaient suivre le programme pédagogique, ils jouissaient de toute la liberté requise quant au contenu des œuvres.

A Jette, les élèves de 4^{ème} et 5^{ème} primaire de l'école Jacques Brel ont participé au concours et réalisé une fresque murale en mosaïque autour du surréalisme, dans le cadre du projet « Identité Mosaïques » porté par le Comité de quartier Magritte, en partenariat avec le Musée Magritte. Les jeunes artistes ont été récompensés par un prix, au même titre que 3 autres classes. Chaque école des classes primées a reçu un prix de 2.500 EUR. Un beau cadeau qui servira à acheter du matériel pour faire de la mosaïque à l'école... la boucle est bouclée !

Félicitations aux enfants et à Sylvie Vanderhaegen, directrice de l'école, pour ce joli travail et pour ce prix. Les murs de l'école se préparent déjà à recevoir l'œuvre des élèves.

Grande brocante philatélique à Jette



Comme chaque année, Phila 2000 Jette, le cercle philatélique jettois bien connu des amateurs de timbres, organise sa grande brocante philatélique. Le 3 août 2013, de nombreux vendeurs seront présents, de 9 à 17 heures, au Pavillon du Poelbosch, et les occasions de compléter vos collections à bon prix seront nombreuses. Animé par une équipe sympathique, le bar permettra à chacun de se désaltérer et vous pourrez profiter d'un buffet froid à volonté pour 20 EUR.

Renseignements : 0498.48.09.03 – phila2000jette@gmail.com

Brocante Phila 2000

Samedi 3 août, de 9 à 17h

Pavillon du Poelbosch – avenue du Laerbeek, 110

Accès : bus STIB 13, 14 et 53 et De Lijn 220

Parking aisé et accès facile aux personnes à mobilité réduite

Les scouts de la 9^{ème} recrutent They want you !

La 9^{ème} unité Sainte-Claire/Saint-Joseph recherche activement, pour septembre 2013, des animateurs motivés pour s'occuper de l'animation de baladins (6-8 ans), louveteaux (8-12 ans), éclaireurs (12-15 ans) et pionniers (15-18 ans).

Entourés d'une équipe motivée et dans une bonne ambiance, ces nouveaux animateurs auront pour mission de faire perdurer l'esprit scout à travers l'organisation de réunions, de petits et grands camps, pour des groupes d'enfants hyper motivés. Une petite visite durant les camps d'été (juillet 2013) peut être l'occasion de faire connaissance avec les animateurs et les animés.

Intéressé ? Contactez la chef d'unité Sylvie Dehaes : 0476.29.05.00





Les brocantes à Jette



A la recherche d'une bonne affaire ?

Quoi de plus agréable que de flâner entre des étales, à la recherche d'un gadget sympa ou d'une bonne affaire ? De fin avril à fin septembre, vous pouvez vous balader à Jette dans plusieurs brocantes. Espérons que le soleil sera de la partie.

Voici le programme des dernières brocantes à Jette.

26 août 2013

BROCANTE « MARCHÉ ANNUEL »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Van Huynegem, Gillebertus et Werrie et dans la chée de Wemmel

Réservations : lundi 19 août de 9 à 12h, au service Vie économique et Animations, bureau 46 de la Maison communale - chée de Wemmel 100

Infos : 02.423.13.05

21 septembre 2013

BROCANTE « VANDERBORGH »

Dans la rue Vanderborgh

Réservations à partir de mi-août : Nadia : 0477.749.142. ou Mireille : mireille.de-looze@hotmail.com

22 septembre 2013

BROCANTE « DOPÉRÉ »

Dans les rues Dopéré, Legrelle, Bogemans et Brunard et dans la chée de Wemmel (entre les rues Legrelle et Dopéré)

Réservations :

Joëlle Electeur – 02.427.63.35

22 septembre 2013

BROCANTE « DIELEGHEM »

Dans la chée de Dieleghem et dans la rue Decrée

Réservations : 02.479.35.65 ou

0475.60.78.63



NOUVEAUX COMMERCES A JETTE

Chaque mois, nous vous présentons dans Jette Info les nouveaux commerces qui ont ouvert leurs portes à Jette. Si vous cherchez un uniforme scolaire pour la rentrée, allez faire un tour au nouveau magasin Uniformes-scolaires.be, sur l'avenue Charles Woeste. Et si vous voulez une nouvelle coiffure pour l'été, messieurs, passez donc chez le nouveau coiffeur pour hommes rue Jules Layah.

Vous avez vous même ouvert un commerce à Jette ou déménagé et vous voulez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be.

Uniformes-scolaires.be **Uniformes scolaires**

Avenue Charles Woeste, 74

Ouvert le mercredi, vendredi et samedi de 10 à 13h et de 13h30 à 18h30.

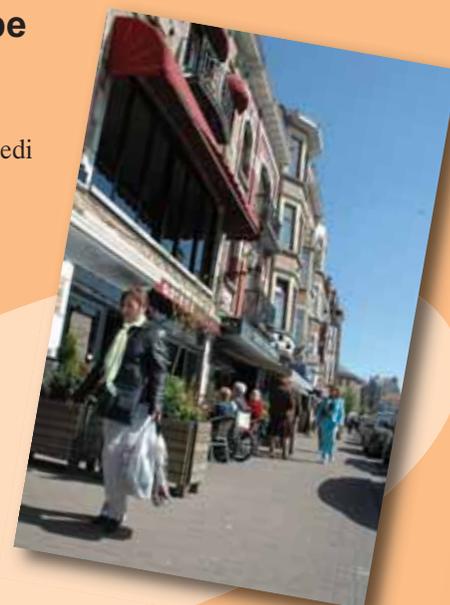
Coiffure Les Frères **Coiffeur pour hommes**

Rue Jules Lahaye, 135

Ouvert de 10 à 20h, sans rendez-vous.

Fermé le mardi.

Tél : 0485.83.35.54



Du 22 au 26 août 2013

Palpitant week-end du marché annuel

Le lundi 26 août aura lieu le 137^{ème} marché annuel de Jette. Comme à chaque fois, l'édition promet d'être belle, avec des centaines de maraîchers et de brocanteurs en tous genres, les animaux de la ferme, une brocante pour enfants et naturellement une grande offre d'animations pour petits et grands. Notez déjà la date dans votre agenda.

Le marché annuel de Jette est l'un des plus grands de la Région, avec plusieurs milliers de visiteurs. L'offre étendue donne largement de quoi satisfaire tout un chacun : de concerts du Sud en grande kermesse, en passant par un feu d'artifice spectaculaire ou une énorme brocante. A la mi-août, vous recevrez le prochain Jette Info, avec un dossier spécial consacré au marché annuel. Nous vous donnons déjà ici un bon aperçu du programme bien rempli de ce week-end de marché annuel.

Jeudi 22 août

Concert fleuri

Le week-end du marché annuel démarre le jeudi 22 août avec le Concert Fleuri organisé par Musica Cultura Jette et la Société Royale Philharmonique de Jette, dans l'Eglise Saint-Pierre, somptueusement décorée de fleurs. Vous pourrez d'ailleurs admirer gratuitement cette décoration florale du vendredi au lundi.

Vendredi 23 août

Ouverture de la kermesse

Vendredi, c'est l'ouverture officielle de la grande kermesse sur la place Cardinal Mercier. Elle fera escale sur la place avec ses attractions spectaculaires, entre le 23 août et le 1^{er} septembre.

Samedi 24 août

Festival de BD

Le festival de BD prendra de nouveau place cette année le samedi, à l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem, en combinaison avec une exposition autour de Christian Denayer. Ce dessinateur a fait ses premiers pas dans le monde de la bande dessinée en collaborant entre autres à l'illustration de Michel Vaillant et Ric Hochet. Ces dernières années, il a travaillé sur l'aventure à succès Wayne Shelton.

Samedi 24 août

Cuba del Central

Les amateurs de musique trouveront à leur tour de quoi se satisfaire grâce aux sonorités du sud qui s'élèveront de la place Laneau avec Cuba del Central. Salsa, rythmes cubains, ambiance tropicale et animations pour enfants constituent les ingrédients phares de ce délicieux cocktail musical.

Samedi 24

et dimanche 25 août

Tournois sportifs

Les sportifs pourront également prendre part au week-end du marché annuel grâce aux activités sportives organisées pour tous les samedi et dimanche : tournois de foot, de pétanque et de tennis.



Dimanche 25 août

Grand feu d'artifice musical

Le dimanche soir à 21h30 c'est le coup d'envoi officiel de ce week-end festif avec le grand feu d'artifice musical du Parc de la Jeunesse.

Lundi 26 août

Grand marché annuel

Le lundi 26 août, place au grand marché annuel. Il est presque impossible de résumer une offre aussi grande. Les petits citoyens pourront à nouveau découvrir les animaux de la ferme, chevaux et vaches ou profiter de la kermesse. Ils auront également l'occasion de participer à la brocante pour enfants sur le parking du Delhaize. Les adultes pourront quant à eux chasser les bonnes affaires auprès de maraîchers ou sur la grande brocante étendue sur plusieurs rues. Sur la place Reine Astrid, toutes sortes d'activités vous attendront. Le traditionnel Joêrmetfestival, dans le parc Garcet, assurera l'ambiance, avec De Braave Joenges, Raquel Gigot & Dick van der Harst, Majoretteketet, Les Fanfoireux, Vévé & The Jampack et Bend It !

Dans le même parc, vous retrouverez le lundi plusieurs animations pour les enfants et les jeunes et, à 10h30, on élira le plus beau chien lors du concours canin devant le chalet.

LE MARCHÉ ANNUEL DE JETTE EST UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET DE L'ASBL COMMERCE ET MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR MICHÈLE GAVILAN.

Savoureux cocktail de jazz pour une édition réussie de JJJ

Le 21 juin avait lieu l'un des plus grands rendez-vous musicaux de l'année : Jazz Jette June. Une fois la place Cardinal Mercier réchauffée par Jette Stream, la grande fête du jazz a débuté avec une prestation de Zanzibar, sur le podium devant la gare. Les amateurs de musique ont ensuite pu profiter d'une balade musicale dans 14 cafés.

Zanzibar a entamé les festivités avec un concert d'ouverture swinguant. Le groupe haut en couleurs, aux racines notamment congolaises et togolaises, a mélangé jazz, blues et boogie woggie dans un cocktail musical éclatant. Et tout qui avait encore soif de musique à l'issue du concert, pouvait se rendre dans un des 14 cafés participant où l'on servait les variations les plus extrêmes du jazz, du dixieland au swing jazz. Jazz à la sauce cubaine, classiques belges en habits de jazz ou jazz authentique mêlant émotion et mélodie, tous étaient au programme de cette belle édition de Jazz Jette June.

Rendez-vous l'année prochaine pour fêter le 25^{ème} anniversaire de cette grande fête musicale.



Remise des mérites sportifs Les Jettois n'ont rien perdu de leur passion

Comme chaque année au mois de juin, la commune a récompensé ses sportifs et leur a remis des trophées pour leurs prestations ou leurs qualités. Une cérémonie qui montre que les Jettois n'ont rien perdu de leur passion du sport.

Champions, espoirs, prestations spéciales, exemples de fair-play ou bénévoles étaient invités le 24 juin à la Salle du Conseil de Jette pour recevoir leur récompense en présence des conseillers communaux et des représentants des associations sportives de la commune.

Cette année encore, de nombreuses prestations remarquables ont été livrées par des sportifs jettois, dans des disciplines aussi variées que le football, le jogging, les arts martiaux, le snowkite (planche à neige tractée), la boxe, le mini foot, le basket, le tennis de table ou la gymnastique. Tous ont reçu une coupe ou une médaille pour saluer leur engagement, sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée.

LA REMISE DES MÉRITES SPORTIFS EST UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOIT GOSSELIN ET DE L'ASBL SPORTS À JETTE PRÉSIDIÉE PAR GIANNI MARIN.



Jette Classics explore le monde de la musique classique

L'édition 2013 de Jette Classics fut à nouveau un vrai plaisir pour se laisser bercer par de douces sonorités classiques. Vu les prévisions météo peu encourageantes, l'académie francophone a joué la carte de la sécurité en troquant la place Cardinal Mercier contre la Salle des Fêtes communale.



Plus tard dans la soirée, l'ensemble de renommée internationale Nuove Musiche a interprété des œuvres de Tchaikovsky et Sibélius dans l'église Saint-Pierre.

Pour les élèves de l'académie, la date du 29 juin avait une importance toute particulière puisqu'ils dévoilaient leur art devant un public venu en nombre. Percussions, flûte, piano, chant, guitare, danse, parole, ... toutes ces disciplines faisaient partie du programme et ont été vivement appréciées par les amateurs présents.

Vers 21 heures, c'était au tour des professionnels. Dans l'église Saint-Pierre, l'ensemble Nuove Musiche, mené par Eric Lederhander, a assuré une fin digne de cette édition réussie de Jette Classics.

15 août 2013

Admirer les somptueux ancêtres du Retro Jette

Le 15 août 2013, comme chaque année, vous pourrez vous rendre sur la place Reine Astrid à l'occasion de la 5^{ème} édition du Retro Jette. Les amateurs de vieilles voitures pourront y admirer des dizaines d'oldtimers. Un rendez-vous idéal pour les nostalgiques et les amateurs des joyaux de la technologie automobile des décennies passées.

La parade d'ancêtres Retro Jette se déversera dans les rues jettoises le jeudi 15 août. Le cortège démarrera vers 9h30 de la place Reine Astrid et, après une balade à travers notre commune et les environs, arrivera sur la place Reine Astrid vers 13h. Vous pourrez y apprécier ces voitures uniques jusqu'à 15h. Les prix et les souvenirs seront ensuite remis aux participants.

Vous êtes le/la fier(-ère) propriétaire d'un oldtimer et vous souhaitez participer à ce cortège ? Inscrivez-vous à l'aide du formulaire ci-dessous. Attention : seules les 30 premières personnes à répondre seront inscrites.

CETTE ORGANISATION EST UNE COLLABORATION ENTRE L'ASBL « SPORTS À JETTE » PRÉSIDIÉE PAR GIANNI MARIN, ET L'ÉCHEVIN DES SPORTS BENOÎT GOSSELIN.



Formulaire d'inscription Retro Jette 15 août 2013

Auto

Marque : _____

Modèle : _____ Année (avant 1988) : 19 _____

Particularité : _____

Participant

Nom et prénom : _____

Adresse

Rue : _____

Code postal et localité : _____

Tél/GSM : _____ Club : _____

Repas de midi : Vol au vent – Tomate crevettes – Américain (entourez votre choix)

Participation aux frais : 40 euros par personne (enfants -12 ans : 20 euros)

Ces frais comprennent le petit déjeuner, le repas de midi (apéritif, plat principal : vol au vent – tomate crevettes – américain frites + 2 tickets boisson). Les boissons supplémentaires sont aux frais des participants et doivent être payées directement sur place.

Je verse un montant de euros pour personnes (dont enfants) sur le numéro de compte BE93 0680 7149 3067 de l'asbl « Sports à Jette » – chaussée de Wemmel, 100 à 1090 Jette (pour le 5 août 2013).

Date et signature, avec mention « lu et approuvé » :

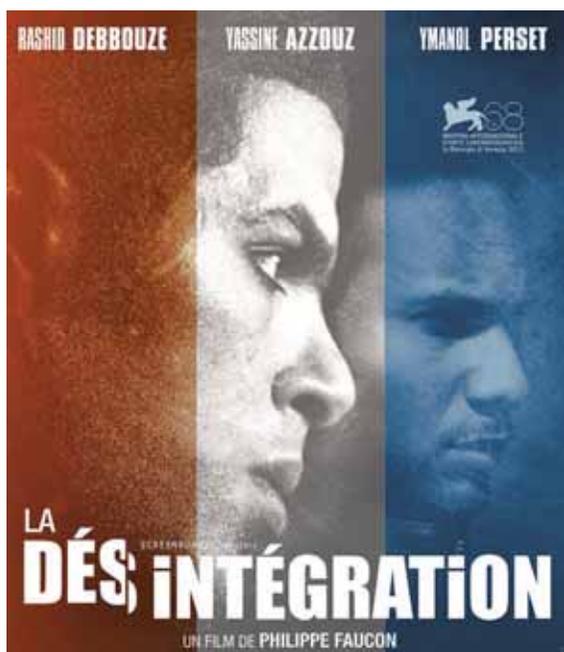
Formulaire à renvoyer pour le 5 août 2013 à : Luc Wauters – asbl « Sports à Jette »

– avenue des Neuf Provinces, 16 bte 7 – 1083 Ganshoren – Tél : 02.469.37.26 – 0477.512.466 – fax : 02.423.12.94.

Bruxelles fait son cinéma en plein air

« La désintégration » à Jette le 11 juillet 2013

La 13^{ème} édition du festival de cinéma itinérant en plein air « Bruxelles fait son cinéma » aura lieu cette année du 9 au 19 juillet. Au total : 11 projections gratuites, 11 films méditerranéens, dans 11 communes bruxelloises et un passage à Jette le 11 juillet...



Libération Films asbl organise chaque été « Bruxelles fait son cinéma » : des séances qui renouent avec une vieille tradition du cinéma itinérant en plein air sur fond de culture méditerranéenne. Ces projections de films promettent de belles soirées multiculturelles dans des lieux agréables et parfois méconnus.

De passage à Jette

C'est sur la place Cardinal Mercier que le festival posera ses bobines le jeudi 11 juillet pour la projection de « La désintégration ». Ce drame de 2011 réalisé par Philippe Faucon relate la rencontre d'Ali, Nasser et Hamza avec Djamel dans une cité de l'agglomération Lilloise. Habile jeune trentenaire aux propos acérés et au charisme certain, ce dernier endoctrine peu à peu les trois garçons âgés de 20 ans et désillusionnés par une société dont ils se sentent exclus. Connaissant mieux que quiconque leurs déceptions, leurs failles et leurs révoltes, Djamel les manipule sans difficulté.

Dès 21h30, vous pourrez déguster des snacks et boissons de la Méditerranée dans différents stands. La projection est gratuite et débute à la tombée de la nuit, aux environs de 22h10.

Plus d'infos :

www.liberationfilms.be

rubrique « Bruxelles fait son cinéma »

« Bruxelles fait son cinéma »

Du 9 au 19 juillet 2013

Stands dès 21h30 – projection vers 22h10

Accès gratuit

« La désintégration » (1h18)

– VO FR/AR st FR

Le 11 juillet 2013

Place Cardinal Mercier à Jette

Du 5 juillet au 11 août Bruxelles les bains : le plein d'animation, de musique et de sport pour les vacances d'été

La 11^{ème} édition de Bruxelles les Bains débute prochainement. A un jet de pierre de Jette, vous pourrez profiter, le long du canal, de vos vacances d'été ensoleillées (?) et faire le plein d'animation, de musique et de sport.

Bruxelles les Bains au port de Bruxelles est devenu un rendez-vous incontournable de l'été. Cette année, l'événement aura lieu du 5 juillet au 11 août. Au programme ? Cocktails le long de la plage, musique à gogo, sport, animations diverses, concerts pour enfants, ... Et pour les noctambules : des croisières sur le Boat Club avec programmation d'exception. Mais aussi des nouveautés pour cette année, comme le spectacle d'inauguration féérique, le festival Let It Beach, un cinéma open air « Heure d'Été » et des activités nautiques.

Show d'ouverture spectaculaire

Le coup d'envoi sera donné le 5 juillet à 22h. La plage de Bruxelles les Bains sera tout feu tout flammes durant le spectacle son et lumière « Sable de Feu », qui fera le lien entre l'eau et le feu. La troupe des Orryflames jouera son plus grand show pyrotechnique : une alliance entre l'art du feu et la technologie, un recueil de leurs plus beaux effets, trente minutes de rêve pour les spectateurs de tout âge. Et comme le veut la tradition, bien d'autres activités sont au programme, pour les petits et les grands, en manque d'action ou à la recherche d'un peu de calme. Tenté par un cours de pilates, un tournoi de pétanque ou des concerts livre ? Vous pourrez également découvrir de nouveaux sports comme l'Indiaca, un sport traditionnel brésilien qui combine le badminton et le volleyball. Peut-être préférerez-vous assister à une projection de True Grit ou Kill Bill ou à une démonstration de jonglerie pour enfants. Les amateurs de danse et de musique pourront cette année encore embarquer sur le Boat Club avec ses Guest DJ's, pour une croisière de 4 heures spécial clubbers sur le canal.

Bruxelles les Bains offre donc de quoi satisfaire tout le monde. Vous savez où vous rendre pour profiter de quelques vacances à deux pas de chez vous. Reste à espérer que le soleil sera de la partie !

Plus d'infos : www.bruxelleslesbains.be

Bruxelles les Bains 2013

Port de Bruxelles, accès via la place Saintelette

Ma, me, je, di de 11 à 22h, ve et sam de 11 à 23h, fermé le lundi





Académie de Jette C'est reparti pour une nouvelle saison

L'académie initie chaque année quelque 1000 élèves à la musique, à la danse et aux arts de la parole. Des artistes professionnels enthousiastes y donnent des cours dynamiques à la portée de tous, enfants et adultes. L'éventail des cours proposés s'enrichit chaque saison et s'adapte aux courants culturels actuels.

MUSIQUE

En musique, les élèves apprennent la magie de jouer d'un instrument, l'histoire ou la richesse de l'écriture musicale. De nouveaux cours ont été créés ces dernières années tels le cours de basson, différents ensembles axés sur la musique de film, le jazz ou le rock, un atelier « Rhythm & Groove » qui développe le sens du rythme et fait découvrir aux élèves les grooves Funk, Jazz, Latino, Africain, Indien, ... grâce à des supports de percussion des plus variés. Et aussi deux tout nouveaux cours de hautbois et piano-jazz à découvrir à la rentrée.

Retrouvez tous les cours, les horaires et autres infos sur www.academie-jette.be

Nouveaux cours : hautbois et piano-jazz

Inscriptions en septembre
du lundi au vendredi de 16h30 à 19h,
le mercredi de 15 à 19h

DANSE

La danse conduit à l'épanouissement par la recherche du mouvement et de l'harmonie corporelle. Danse classique, modern jazz et danse contemporaine ciblent les qualités du mouvement et s'adaptent aux découvertes chorégraphiques récentes pour développer une pédagogie qui évolue avec son temps. Un nouveau cours de danse classique s'adresse, lui, spécifiquement aux adultes. Et deux cours de barre au sol - l'un orienté yoga, l'autre Pilates - rassemblent ados et adultes, danseurs ou non, en alliant des exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire à un travail sur l'équilibre et la respiration.

Académie communale de Jette :
Musique – Danse – Art de dire

Rue du Saule, 1 à Jette
Tél : 02.426.35.56 (entre 15 et 21h)
secretariat@academie-jette.be
www.academie-jette.be

ART DE DIRE

Les arts de la parole et le théâtre suivent également le courant. En plus des cours classiques, certains ateliers font la part belle à l'imagination. Les élèves apprennent à créer leur scénographie et développent leur créativité au travers du travail d'écriture, d'improvisation et du jeu dramatique. De quoi permettre à chacun de rencontrer son média théâtral.

Les auditions et spectacles qui jalonnent l'année scolaire sont autant d'occasions d'enrichir les cours par des collaborations entre les 3 disciplines, de s'éloigner de l'académisme pour plonger dans un enseignement vivant qui prend en compte les exigences techniques et motive les élèves à s'investir et se dépasser.

Académie
-G.H. Luytgaerens-
de Jette

Cours de néerlandais pour les enfants de 3 à 6 ans

Dès septembre, les petits auront la possibilité de s'initier à la deuxième langue nationale, le mercredi après-midi ou le samedi matin, avec les « Petits académiciens du Néerlandais » !

Pour qu'apprendre le néerlandais devienne un plaisir dès le plus jeune âge, les « Petits académiciens du Néerlandais » basent leurs ateliers sur une méthode ludique. Les enfants s'amuse, sont en mouvement et parlent... pour le plaisir de jouer avec les mots, les compagnons et le thème proposé ! Ils participeront à divers ateliers par petits groupes de maximum 9 enfants. Voilà pourquoi ils ne sont pas avares en idées, musiques, jeux et matériel divers. Avec humour et peps pour ensoleiller l'apprentissage du néerlandais chez les plus petits !

Infos et inscriptions : Les Petits académiciens du Néerlandais – 0471.87.17.26 – Jette (proximité Heysel)

Cours de néerlandais pour les petits de 3 à 6 ans

Le mercredi après-midi ou le samedi matin – groupes de 9 enfants – sur inscription

CECI N'EST PAS UNE INITIATIVE DE L'ACADÉMIE DE JETTE.



21 juillet 2013 : Drach' National Festival de musique chaleureux sur la place Laneau

Le 21 juillet aura lieu la troisième édition de Drach' National, un festival de musique chaleureux sur la place Laneau. Les organisateurs aiment défier les dieux de la météo. Alors que cette journée de fête nationale est souvent synonyme de grosses averses, ils organisent un festival de musique gratuit au cœur de Jette.

La place Laneau peut aisément être nommée place musicale de la commune. Des prestations ont lieu tous les lundi soir dans la brasserie, on a pu récemment s'y rendre à l'occasion du Jazz Jette June et la place sera encore à l'honneur avec Cuba del Central, coup d'envoi du week-end du marché annuel. Lors de notre fête nationale, la place Laneau accueillera pour la troisième fois Drach' National, qui ravira particulièrement les amateurs de rock.

Classiques rock 'n roll

Le festival débutera à 18h, avec The Night Birds. Ce groupe constitué de quatre musiciens chevronnés affiche un penchant pour le rock, le blues, le funk et le rockabilly. Certains d'entre eux comptent déjà 50 années (!) de scène. Mais ils n'ont rien perdu de leur passion ni de leur verve et assurent chaque fois une sacré fête en musique.



Les Night Birds interprètent des versions personnelles des plus grands classiques du rock, des années '60 aux années '90. De Santana à Eric Clapton, en passant par les Beatles, Chris Rea, Elvis Presley, Jimmy Hendrickx, Sting, Status Quo, The Rolling Stones, The Kinks, ... Ils passent tout en revue dans un mix solide et swingant.

Reprises françaises et rock

Vers 20h ce sera le tour d'Asphalte. Le groupe existe depuis une trentaine d'année et dispose donc d'une lourde expérience. Asphalte perce dans les années '80 avec des compositions de (hard)rock en français. Mais, le grand succès ne venant pas, ils se mettent dans les années '90 à jouer principalement des reprises de rock des années '70 et '80, de Deep Purple à Pink Floyd. Ils combinent ce répertoire avec quelques grands classiques de l'histoire du rock français.

Aussitôt que les membres du groupe enclenchent le bouton de ce répertoire de reprises, ils peuvent compter sur les réactions enthousiastes du public. Avec pour résultat d'être toujours là, bien des années plus tard, avec une énergie démesurée et d'entraîner sans effort le public avec leur musique. Pour Drach' National, l'ancien guitariste Frédéric Mencigar et la violoniste de jazz-rock Françoise Derissen les accompagneront sur scène, de quoi pimenter encore un peu la prestation.

Rockabilly endiablé

Aux alentours de 22h, Little Roman & The Dirty Cats clôturera le bal. Le groupe fut fondé en 2009, autour d'un verre de Whisky et d'une vieille platine. Au départ, ses membres ne jouent que des reprises de morceaux incontournables des années '50. Mais rapidement ils enchaînent les prestations et l'envie les démange de composer eux-mêmes de nouveaux morceaux. Fidèles à la devise « Keep on rockin' », ils vous feront découvrir grâce à leur énergie indomptable un rockabilly endiablé, pour une folle nuit de danse. Enfilez vos meilleures chaussures et préparez-vous pour une chaude soirée de fête nationale pleine de musique.



*Little Roman
& The Dirty Cats*



Drach' National
21 juillet 2013 dès 18h
Place Laneau

Avec The Night Birds, Asphalte et Little Roman & The Dirty Cats

Accès gratuit



DRACH' NATIONAL EST UNE ORGANISATION DE LA BRASSERIE LE CENTRAL, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVIN DES ACTIVITÉS BICOMMUNAUTAIRES PAUL LEROY.

Jette Stream

Apéritif musical sur la place Cardinal Mercier

Cet été, vous pouvez profiter à Jette d'un nouvel événement : Jette Stream. Jusqu'au 20 septembre, la place Cardinal Mercier accueille chaque vendredi soir un apéritif musical. Une manière idéale d'entamer le week-end. Ce rendez-vous hebdomadaire a débuté avec beaucoup de succès à la mi-juin. Et le programme des mois de juillet et août est déjà très prometteur.



Programme

de juillet à la mi-août
Chaque vendredi soir
de 17 à 22h

Juillet

Août

05/07 Edition spéciale
FM Brussel

THE JELLY BELLIES

Facebook The Jelly Bellies -
<https://soundcloud.com/thejellybellies>

L-FÊTES

Facebook L-Fêtes -
<https://soundcloud.com/l-f-etes>

12/07
DJ REEDOO

Facebook dj Reedoo

RED ANT

www.mixcloud.com/RedAnt/

CONNY

<https://soundcloud.com/conny-music/conny-sunshine>

19/07 Edition spéciale
Dali's Bar

STEPH X

<https://myspace.com/djstephx>

MISTER LINES

<https://soundcloud.com/mr-lines-1>

26/07

DJ K2D

Facebook dj K2D

LORENZO OTTATI

<https://soundcloud.com/lorenzoottati>

**SERIOUS KIDS
CONCERT LIVE !**

Facebook Serious Kids

02/08 **Silenced Label
Showcase**

**MAGIC PANDA
(UK/LIVE !)**

<https://soundcloud.com/magicpanda>

**SPASTIK
(SPECIAL 4H SET)**

www.mixcloud.com - Spastik

09/08 Edition spéciale
Doctor Vinyl

DC SALAS

<https://soundcloud.com/dc-salas>

JOHN BON GODASS

<https://soundcloud.com/john-bon-godass>

16/08 Edition spéciale
Café d'Anvers

BARTOLOMEO

<https://soundcloud.com/cafe-danvers-official>

SMOS

<https://soundcloud.com/dj-smos>

La formule semble avoir rencontré jusqu'à présent un franc succès : profiter d'un apéro agréable et de concerts festifs en compagnie des amis ou de la famille, le tout entrecoupé de conversations sympa. L'occasion parfaite pour fixer rendez-vous à ses amis et entamer le week-end en bonne compagnie. Pour les semaines à venir, d'autres beaux noms sont au programme : The Jelly Bellies, Steph X, Spastik, Bartolomeo, ... Le 2 août, vous pourrez même assister à une prestation live de Magic Panda, en direct de l'Angleterre.

Rendez-vous donc pour Jette Stream tous les vendredis soir, jusqu'au 20 septembre, sur la place Cardinal Mercier.

Le mois prochain, vous découvrirez le programme de la mi-août jusqu'au 20 septembre dans votre Jette Info.

Jette Stream

Chaque vendredi soir
de 17 à 22h

Jusqu'au 20 septembre

Excepté les 23 et 30 août
Place Cardinal Mercier
Accès gratuit

Plus d'infos :
www.jettestream.be



Guide pratique Jette en poche

Le plein d'informations utiles

Ce mois-ci, vous avez reçu avec votre Jette Info le guide pratique « Jette en poche ». Ce guide de poche reprend toutes les informations pratiques en rapport avec l'administration communale et rassemble également des infos pratiques sur diverses organisations et institutions.

Il vous est déjà certainement arrivé de rechercher le numéro de téléphone d'un service communal spécifique, les coordonnées d'un échevin, du CPAS, d'une crèche, ... Mais où les trouver ? Internet fournit souvent une aide précieuse, mais pour tout ce qui concerne l'administration communale, les organisations et les institutions d'utilité publique, nous avons édité le guide pratique « Jette en poche ». Vous l'avez reçu ce mois-ci avec le journal d'information communal.

Maison d'accueil pour femmes ou numéro d'urgence des pompiers

Le « Jette en poche » est constitué de 20 pages remplies d'informations utiles. Les premières reprennent les infos pratiques liées à l'administration communale. Quelles sont les heures d'ouverture ? Le numéro de téléphone du service des Seniors francophones ? Comment contacter le service de Prévention ?

Après ces informations, place à la présentation du collègue des bourgmestre et échevins. Chaque mandataire est présenté avec sa photo, ses compétences et son numéro de téléphone. Sur les pages suivantes sont rassemblées les coordonnées des associations jettoises actives aussi bien au niveau de l'emploi que du logement ou de l'aide sociale. Vous trouverez par exemple les coordonnées de l'Agence Locale pour l'Emploi, de l'Agence Immobilière Sociale, du Foyer Jettois ou du CPAS. Le guide renseigne également les autres associations sociales de Jette, des restaurants sociaux aux

différents centres d'accueil pour adultes, mais aussi les associations axées sur la santé, des maisons médicales aux centres de jours pour personnes atteintes de troubles mentaux.

Le guide reprend aussi la liste des différentes crèches et préguardiennats à l'attention des jeunes parents, ainsi que les consultations communales pour nourrissons et les autres structures pour les jeunes enfants. Pour les plus grands, peut-être aurez-vous davantage besoin des numéros des écoles communales francophones.

Si vous recherchez des idées d'activité de détente, vous trouverez l'inspiration sur les pages suivantes qui reprennent une liste d'infrastructures sportives et culturelles. D'autres infrastructures communales, telles que la Ferme pour Enfants ou le service des Plantations sont également reprises. Les seniors trouveront également des infos utiles, grâce notamment à un aperçu des différentes maisons de soin et de repos de Jette.

Le guide se poursuit avec des informations pratiques sur les syndicats et mutualités et s'achève sur une série de numéros d'utilité publique comme les pompiers, la police, le centre anti-poisons, les contributions, ...

En bref, « Jette en poche » recèle d'informations utiles et constitue un guide de poche pratique à avoir toujours sous la main.



L'eau comme thème central

Le guide « Jette en poche » tourne toujours autour d'un thème central, lié à l'actualité. Cette année, c'est le thème de l'eau. Le corps humain est constitué à 60% d'eau... Il est donc indéniable qu'elle est une ressource vitale et primordiale. Pourtant, près d'un cinquième de la population mondiale n'a pas accès à l'eau courante. A force de surconsommation et de pollution, les réserves mondiales d'eau sont menacées et, avec elles, notre santé et notre qualité de vie. Il faut donc plus que jamais apprendre à considérer l'eau à sa juste valeur, à la gérer et à la protéger. Il ne s'agit pas d'un simple produit de consommation, mais d'une ressource naturelle précieuse, vitale pour les générations à venir.

L'Unesco a choisi de faire de 2013 l'année internationale de coopération dans le domaine de l'eau. A tous les niveaux, de l'international ou local, nous pouvons prendre des initiatives pour préserver la qualité de ce bien précieux qu'est l'eau. En tant que citoyen, vous pouvez vous aussi apporter votre pierre à l'édifice. Collaborons pour réduire notre consommation et participer à la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.